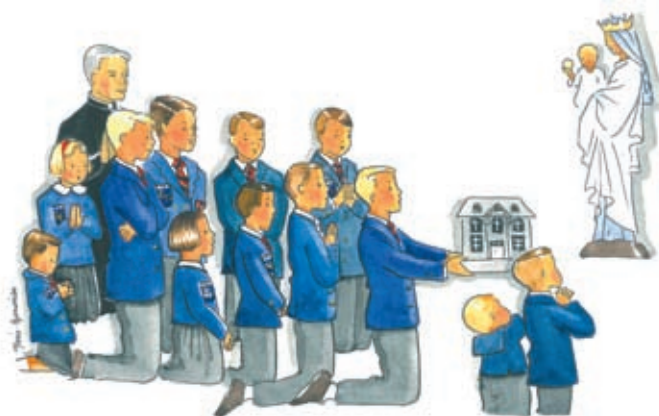




École Sainte-Marie
Le Bois Martin
35430 SAINT-PÈRE
www.ecolesaintemarie.fr



Spécial 25 ans

Chers Amis et Bienfaiteurs,

Quelle joie pour nous de vous annoncer **l'achat de l'École Sainte-Marie** ! Votre fidélité a été récompensée. Oui, c'est un beau cadeau de la Sainte Vierge pour les 25 ans de notre école, et nous ne pouvons que la remercier. Notre bonne Mère du Ciel est ainsi devenue la véritable propriétaire des lieux. C'est son école, l'École Sainte-Marie !

Ici, tout prend un sens nouveau ! Le provisoire est devenu définitif : les nombreux travaux effectués, l'installation des familles dans la région, la longue expérience acquise au prix de nombreux sacrifices, votre généreux et fidèle soutien, les divers investissements, etc.

Quel avenir pour notre école ? Beaucoup de questions se posent... Agrandir les locaux ? Poursuivre jusqu'à la Terminale ? Construire une église ? Soyons réalistes. Effectivement, les projets ne manquent pas. Mais chaque chose en son temps : pour l'instant, il faut stabiliser le remboursement de l'emprunt que nous avons dû faire.

Chers Amis et Bienfaiteurs, vous qui nous avez si fidèlement aidés, nous sollicitons à nouveau votre

générosité. Il nous faut trouver 4 000 € par mois pendant 15 ans ! Nous vous proposons **l'opération Stella Maris. Si 400 personnes donnent 10 € par mois**, nous y arriverons. À moins que 200 en donnent 20 ! Or 10 ou 20 € par mois, c'est à la portée de tous. Si cette base est assurée, alors nous pourrions envisager d'autres projets. L'avenir de notre école est entre vos mains.

Et cette année même, **notre école fête aussi le prêtre** puisque nous célébrerons les 25 ans de sacerdoce de Monsieur l'abbé Guillaume d'Orsanne et les 10 ans de sacerdoce de votre serviteur.

Nous voulons fêter dignement tous ces événements. C'est pourquoi nous vous donnons rendez-vous les **samedi 23 et dimanche 24 juin 2012**.

Chantons la gloire de notre bonne Mère du Ciel et remercions-la pour ses bienfaits. Tous les premiers jeudis du mois, une messe sera célébrée à vos intentions.

Nous vous assurons, chers Amis et Bienfaiteurs, des prières de notre communauté et de nos enfants à toutes vos intentions.

Abbé Louis-Joseph Vaillant
Directeur

BON DE SOUTIEN

OUI ! Je me mobilise pour aider l'École Sainte-Marie !

J'envoie un don par courrier de 20 € 40 € 60 € 100 € €
Chèque à l'ordre de : AEP Sainte-Marie

Je fais un don en ligne (paiement sécurisé).

Connectez-vous sur www.ecolesaintemarie.fr et cliquez sur

Nous aider

Je fais un virement mensuel de 20 € 40 € 60 € 100 € €

Titulaire : AEP Sainte-Marie	Code établissement : 15589	Domiciliation : CMB Pleudihen
Code guichet : 22867	N° de compte : 01024608340	Clé RIB : 80
IBAN : FR76 1558 9228 6701 0246 0834 080		BIC : CMBFR2BARK



Je participe à l'opération **Stella Maris 400** par un prélèvement automatique (au verso).

Je souhaite recevoir un reçu fiscal.

L'École Sainte-Marie en bref

■ Une École catholique

L'École Sainte-Marie est une école catholique traditionnelle, fondée par la Fraternité Saint-Pie X en 1987. Dirigée et encadrée par des prêtres, des frères, et des professeurs laïcs, elle offre depuis 25 ans une formation spirituelle, intellectuelle et morale de qualité, de la maternelle à la seconde.



■ Une région splendide

L'École Sainte-Marie est située au bord de la mer, à 10 km de Saint-Malo. Chargée de monuments prestigieux et d'un passé glorieux, cette région enchanteuse et exceptionnelle fait le bonheur des promenades et excursions de nos garçons.



■ Au cœur de la Bretagne

Grâce au réseau routier et ferroviaire bien développé, l'école est rapidement accessible depuis de nombreuses villes. Cette proximité permet d'offrir aux familles un externat, ou un pensionnat à la semaine ou à la quinzaine pour les plus éloignés.

■ Une formation solide et variée

Les activités annexes au choix, dispensées par des professionnels, de rugby, aikido, musique (solfège et instruments) et dessin, développent les aspects propres de la personnalité de chaque enfant.



Autorisation de prélèvement automatique (à renvoyer à l'école Sainte-Marie)

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si ma situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le bénéficiaire désigné ci-dessous. Je peux suspendre l'exécution des prélèvements par simple courrier, sans frais, à l'École Sainte-Marie avant le 15 du mois. (Prélèvements le 5 du mois ; reçu fiscal global annuel.)

➔ Merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal

- 10 €
 30 €
 60 €
 100 €
 €
 Tous les mois
 Tous les 2 mois
 Tous les 3 mois

À quoi sert le « reçu fiscal » ?

Pour les particuliers, un don peut donner droit à une déduction fiscale de 66 % dans la limite de 20 % du revenu imposable. Pour les entreprises, la déduction fiscale est égale à 60 % du don dans la limite de 5 % du chiffre d'affaire annuel.

Nom Prénom
 Adresse
 Code postal Ville
 Courriel
 Date Signature :

Bénéficiaire

École Sainte-Marie
Le Bois Martin
35430 SAINT-PÈRE

Compte à débiter

Code pays	Code établissement	N° de compte	Clé RIB
-----------	--------------------	--------------	---------

Nom de l'établissement bancaire

Adresse